

Ecole Privée Notre Dame de Grâce - St Joseph

24-26 Avenue Auguste Daillan

13910 MAILLANE

Téléphone - 04 90 95 74 20

ogec.ndg@orange.fr

TARIFS

Année scolaire 2024-2025

L'établissement privilégie le règlement par prélèvement.

Les prélèvements auront lieu le 10 du mois.

<p>- Contribution :</p> <p>45,7€ par mois et par enfant soit 457€ par an et par enfant.</p> <p>- Cotisation APEL</p> <p>23€ par an</p>	<p>➤ Cantine :</p> <p>- 4,99€ le repas pour les demi-pensionnaires à l'année:</p> <p><i>Merci de cocher la formule choisie:</i></p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> 170,91€ pour 1 jour par semaine<input type="checkbox"/> 341,81€ pour 2 jours par semaine<input type="checkbox"/> 512,72€ pour 3 jours par semaine<input type="checkbox"/> 683,63€ pour 4 jours par semaine <p>Inscription à l'année lors de l'inscription de votre enfant avec choix du(des) jour(s).</p> <p>- 7€ le repas exceptionnel.</p> <p>Par chèque joint à la feuille d'inscription, sous enveloppe. A déposer dans la boîte aux lettres dans la cour des élémentaires. Le feuillet d'inscription est <u>à rendre le lundi précédant la semaine concernée</u>, il est téléchargeable sur notredamedegrace.fr.</p>
--	---

- par prélèvement mensuel
- par chèque unique à donner la semaine de la rentrée

➤ **Garderie :**

- **3€** la séance facturée à échéance
- par prélèvement mensuel
 - par chèque mensuel

Pour tout renseignement ou difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école.

Le chef d'établissement Marie GAUGAIN